

DISCOURS DU PRÉSIDENT

Jeudi 15 septembre 2022

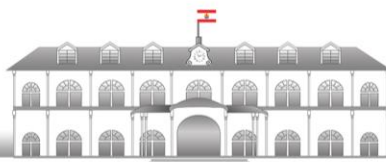
Ouverture de la session budgétaire de l'Assemblée de la Polynésie française

Monsieur le secrétaire général de la Polynésie française, représentant le Haut-commissaire,
Monsieur le président de l'assemblée de la Polynésie française,
Monsieur le vice-président du gouvernement,
Mesdames et messieurs les ministres,
Madame et messieurs les parlementaires,
Mesdames et messieurs les représentants de l'Assemblée de la Polynésie française,
Monsieur le conseiller économique, social et environnemental,
Monsieur le président du Conseil économique, social, environnemental et culturel
Monsieur le président du tribunal administratif,
Monsieur le directeur général des finances publiques,
Monsieur le trésorier payeur général,
Monsieur le président de la chambre territoriale des comptes,
Monsieur le président de la chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers,
Messieurs les représentants des organisations patronales
Messieurs les représentants des syndicats de salariés,
Messieurs les représentants des confessions religieuses,
Mesdames et messieurs les chefs de services,
Mesdames et Messieurs les journalistes,
Mesdames et Messieurs du public,
Mesdames et Messieurs les téléspectateurs et internautes,

Chers amis, bonjour à tous !

Comme chaque année à la même époque, il m'appartient de vous dresser le bilan de l'action que votre gouvernement a mené tout au long de ces derniers mois. C'est également pour moi l'occasion d'évoquer devant vous l'environnement dans lequel nous évoluons et qui nous a réservé de fâcheuses surprises depuis 3 ans.

Comme vous le savez, le COVID a provoqué une chute d'activité sévère. Néanmoins, la plupart des économies développées ont pu retrouver dès 2022 les niveaux d'activité d'avant crise. Les zones Amérique du Nord, Europe et France ont ainsi atteint cette année leur PIB en volume de 2019. Selon les estimations, la Polynésie par son action a pu rattraper son retard en deux ans. C'est exceptionnel et cela mérite d'être souligné.



Si la demande résiste globalement et se maintient, la plupart des Pays constate de fortes tensions sur l'offre en raison de grandes difficultés d'approvisionnement au niveau des entreprises, des difficultés persistantes de recrutement, de fortes incertitudes sur le prix de l'énergie et du cours du dollar, et enfin de l'émergence d'une inflation élevée.

Au choc de la pandémie, puis la forte reprise du commerce post COVID, est venu se rajouter celui de la guerre en Ukraine qui a provoqué une hausse exponentielle des prix de l'énergie, du blé et d'autres commodités.

Aussi, après plus d'une dizaine d'années de stabilité des prix, comprise entre 0 et 3%, la hausse des prix connaît depuis quelques mois une forte accélération.

En France, le niveau de l'inflation en août 2022 a été de 6,5 %, les plus fortes hausses touchant l'énergie et l'alimentation.

Ce niveau élevé reste néanmoins inférieur à celui de la zone Euro et des Etats-Unis qui frôlent les 9% d'inflation.

L'inflation et la protection du pouvoir d'achat sont donc devenues, à l'échelle de notre planète, la première préoccupation des gouvernements, des citoyens et des entreprises.

Sur le plan géopolitique :

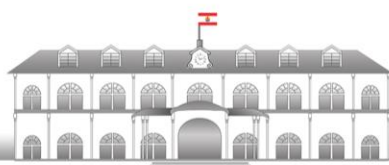
- nous assistons, bien malgré nous, à une guerre dont l'issue provoque des effets collatéraux qui nous touchent directement ;
- dans le grand Pacifique, les relations diplomatiques entre les Etats Unis et la Chine se dégradent de jour en jour ;
- De manière plus générale, force est de constater que les enjeux géopolitiques mondiaux se sont déplacés dans le Pacifique, qui devient ainsi le centre des préoccupations des grands blocs.

Je souscris pleinement aux propos du Président Macron lorsqu'il dit que, ce que « *nous sommes en train de vivre est de l'ordre d'une grande bascule ou d'un grand bouleversement. C'est la fin de l'abondance, des évidences et de l'insouciance* ».

C'est une autre façon de dire que Rien ne sera plus jamais comme avant.

Mes chers amis, je vous le dis : les temps qui s'annoncent nous obligent à revoir notre modèle, à faire montre de solidarité, à favoriser l'innovation, à identifier et promouvoir les nouveaux acteurs capables de porter la dynamique du changement et surtout à nous retrousser encore plus les manches pour relever les défis.

Nous ouvrons donc cette session budgétaire 2022, dans un contexte international incertain présentant des risques qu'il ne faut pas sous-estimer.



Conscient de ce contexte, nous avons rapidement réagi pour nous adapter à la situation et prendre les mesures qui s'imposaient pour protéger notre Pays et nos concitoyens, notamment les plus fragiles.

Mais, après tant d'efforts et d'abnégations de la part de milliers de bénévoles, qui se sont dévoués au service des autres, qu'avons-nous dû entendre comme critiques acerbes sur la manière dont nous avons géré, avec l'Etat, la crise sanitaire et économique la plus grave qu'ait connu notre territoire.

A toutes celles et ceux qui cherchent à semer la discorde dans notre Pays, je le répète, l'heure est grave !

A toutes celles et ceux qui aiment se complaire dans la critique facile et porter des commérages de bas étage, tant sur les réseaux sociaux que par voie de presse, je vous le dis, ce n'est pas en agissant de la sorte, en stigmatisant, en portant la haine et le rejet des autres, que vous aiderez notre Pays, votre Pays, à relever les défis à venir ! Et la Polynésie que vous croyez défendre, en réalité, vous la fragilisez encore plus.

Alors oui ! face à de tels bouleversements, nous avons été parfois maladroits dans notre façon d'agir et je m'en suis déjà expliqué. Peut-être aurions-nous dû communiquer autrement, rassurer davantage nos concitoyens.

Mais sauf à faire montre de malhonnêteté intellectuelle, nul ne peut nier l'engagement de mon gouvernement pour servir notre Pays pendant ces temps troublés.

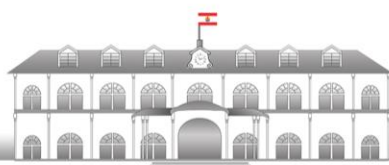
Nul ne peut remettre également en cause la volonté qui nous a animé au sein de la majorité à œuvrer pour préserver les acquis sociaux généreux de notre PSG et protéger tant que possible le pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Revenons à l'économie polynésienne qui a connu l'un des chocs les plus brutaux de tout l'outre-mer - avec une contraction du PIB de l'ordre de 7,6% -, aujourd'hui, n'en déplaise à nos détracteurs, la situation économique et financière de la Polynésie française se présente nettement mieux. Les résultats le prouvent, les avancées sont palpables et la croissance du PIB devrait dépasser les 3 % pour 2022.

En fait, nous constatons que l'activité a mieux résisté que celle que nous anticipions. Le plan de relance que nous avons mis en œuvre en 2021 pour favoriser la consommation et l'investissement porte ses fruits, et il faut collectivement s'en réjouir, sans crier victoire, et rester humble, car le chemin est encore long,

L'indicateur du climat des affaires progresse ainsi au-dessus de sa moyenne de longue période à 113,4 au deuxième trimestre 2022, reflétant la bonne tenue de l'activité depuis le début de l'année.

Il en est de même de la consommation des ménages polynésiens qui se maintient à un très bon niveau. Pour exemple, les immatriculations de véhicules neufs croissent de 29% sur les six premiers mois de l'année, 4100 contre 3200 en 2021.



Au niveau du commerce extérieur, sur les 7 premiers mois, les exportations de produits locaux progressent de 30% et les importations de 25 %. Très affecté par la crise sanitaire, le secteur perlicole voit aussi ses exportations fortement augmenter (+18% en valeur, 3,1 milliards F CFP contre 2,6 milliards F CFP en 2021).

Du côté de la pêche, les exportations s'accroissent en glissement annuel de 70% sur la période de janvier à juillet 2022 (soit 1,3 milliard F CFP contre 750 millions F CFP) dépassant ainsi le niveau de 2019 (qui était de 1 milliard F CFP).

Je ne peux pas non plus, passer sous silence, la dernière publication de l'IEOM sur la résilience des entreprises polynésiennes. L'institut d'émission d'outremer relève qu'en dépit de la crise, la situation financière des entreprises reste satisfaisante. Les mesures déployées conjointement par l'Etat au travers des PGE et par le Pays via le soutien à l'emploi et le maintien de la commande publique ont fortement contribué à cette situation.

De son côté, l'emploi se redresse significativement. Au mois de mai, l'indice de l'emploi salarié du secteur marchand est en hausse de 7,7% en glissement annuel et dépasse son niveau de février 2020. Les plus importants contributeurs à la tendance générale sont les secteurs de l'hôtellerie-restauration (+23%) et les services (+6,4%). Au mois de juillet 2022 on dénombre ainsi 67.159 salariés déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale, contre 66.089 en juillet 2019.

Ce soutien aux entreprises et à l'emploi durant la crise a joué à plein et nous avons évité la catastrophe sociale annoncée.

Cette tendance favorable de l'emploi salarié contribue incontestablement à la consolidation progressive de notre système de protection sociale qui bénéficie cette année de nouvelles ressources budgétaires pour asseoir sa résilience et sa durabilité dans le temps.

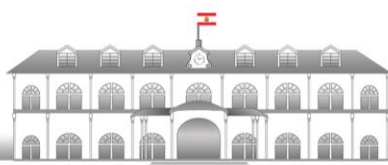
Sur le plan de la fréquentation touristique, l'année 2022 est en passe de devenir une année record. Tous les types d'hébergement ont dans l'ensemble retrouvé plus de 90% de leur clientèle avec une durée moyenne de séjour plus importante qu'en 2019, à savoir 18,6 jours en moyenne en 2022 contre 15,8 jours en 2019.

Sur le premier semestre 2022, 86 700 touristes ont séjourné en Polynésie française, consommant 1.490.000 nuitées contre 400 000 en 2021, soit une multiplication par 3 de la fréquentation.

Vous l'aurez compris, nous avons retrouvé notre attractivité d'avant crise COVID.

Si notre économie va mieux, il convient néanmoins d'apporter quelques points d'attention à cette belle image.

Je le disais précédemment, l'inflation est là. Aucune économie dans le monde n'est épargnée par ce fléau. Et, je suis parfaitement conscient des conséquences que cette situation fait peser sur le pouvoir d'achat de tous les polynésiens et sur les charges des entreprises.



En ce qui nous concerne, l'indice des prix à la consommation affiche un taux de 6,9 % en glissement annuel au mois de juillet 2022, notamment dans l'alimentaire (+ 7,1%) et les transports (+ 9,8%). Cette hausse est certes importante mais, en comparaison d'autres parties du monde, elle se situe sur une fourchette basse (Elle est par exemple de 9,5 % aux USA, 12 % en Grande-Bretagne, 13 % aux Pays bas).

Sur ce sujet de la cherté de la vie, certains ont réussi « un coup politique » il y a 3 mois, en mettant sur le dos du gouvernement la cause de l'envolée des prix en Polynésie à cause de la TVA sociale. C'était de bonne guerre, mais quelle mauvaise foi et quelle manipulation massive de l'opinion. Mais cela ne nous a pas découragé. Le Gouvernement s'est totalement mobilisé sur ce sujet et c'est la raison pour laquelle nous avons instauré depuis plusieurs mois déjà un véritable bouclier anti-inflation. Ce bouclier comprend une douzaine de mesures.

Le premier volet de notre action s'est concentré sur les prix à la pompe.

Face à l'explosion des coûts des carburants, nous avons décidé de protéger le pouvoir d'achat des ménages au travers du Fonds de Régulation des Prix des Hydrocarbures (FRPH) en absorbant les fortes hausses constatées. Au-delà, les professionnels ont également bénéficié de ce bouclier tarifaire, ce qui a évité des augmentations en chaîne des tarifs.

Souvenez-vous. Lorsque l'essence était à 234 F CFP le litre en métropole ou à 185 F CFP le litre en Nouvelle Calédonie, nous étions encore à 146 F CFP. C'était au mois de mai. Puis, face à la flambée continue du prix du baril de pétrole et du gaz, causée, notamment par la guerre en Ukraine, nous avons dû procéder à des augmentations, mais toujours à des niveaux inférieurs aux pratiques constatées dans d'autres pays. Dans la zone Pacifique, la Calédonie est passée à 194,7 F CFP le litre et le Vanuatu est passé à 235 F CFP le litre quand nous sommes passés à 181 F CFP le litre.

Cette mesure a eu un coût élevé pour nos finances, puisque nous avons dû injecter près de **9 Mds F CFP** depuis le mois de janvier 2022.

C'est beaucoup d'argent, mais c'est une volonté politique assumée !

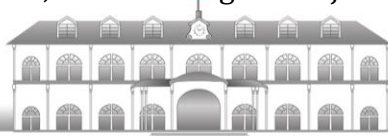
Malgré la hausse des prix à la pompe, nous pouvons nous targuer en Polynésie de ne pas avoir vu le prix du litre de Sans-Plomb dépasser les 200 F CFP !

Aujourd'hui, les cours mondiaux du pétrole semblent repartir à la baisse, mais nous devons encore subir un dollar toujours plus élevé par rapport à l'Euro, car nous payons en dollar.

Nous avons également tout fait pour éviter une hausse du prix de l'électricité.

Notre ministre en charge de l'énergie, M. Yvonnick RAFFIN, a jusqu'à présent réussi à repousser la hausse grâce à ses concertations avec EDT.

Nous devrions aboutir à un gel des tarifs de la première tranche, c'est-à-dire celle qui touche les petits consommateurs, et à un lissage de l'ajustement des tarifs sur une durée



de trois ans pour les autres catégories de consommateurs. Le concessionnaire doit nous soumettre cette semaine une proposition allant dans ce sens.

En sus de cet étalement, à l'instar du dispositif existant en Métropole sur le chèque énergie, en accord avec le directeur général de la société EDT Engie, un dispositif similaire, destiné exclusivement aux plus démunis, sera institué en Polynésie avec une participation du Pays à parité égale avec EDT Engie.

Le second volet de notre action porte sur le secteur de l'alimentation.

Nous avons identifié une série de produits qui méritaient d'être mieux encadrés afin que la population qui en a le plus besoin n'ait pas à subir de plein fouet toutes ces augmentations.

C'est ainsi que nous avons élargi la liste des PPN. Il est important de rappeler que les produits PPN sont exonérés de TOUTES TAXES.

Pour que tout le monde comprenne bien, cela veut dire : 0 droit de douanes, 0 TVA et 0 taxe CPS. Nous allons encore plus loin car le fret vers les îles est intégralement pris en charge.

Soyons clairs, si certains prix touchant les produits de première nécessité ou de grande consommation ont augmenté ces derniers mois, la TVA sociale n'y est pour rien.

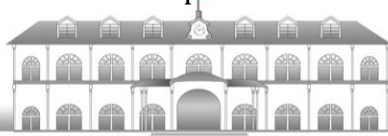
Je le dis haut et fort, car de nombreux spécialistes en « fake news » ou en sensationnalisme stigmatisent la misère et critiquent les mesures salutaires prises par le gouvernement pour tromper les plus démunis avec quelques miroirs aux alouettes.

Mesdames, messieurs les représentants, il me paraît important de rappeler que l'action politique, au sens noble du terme, se fait ici dans cette enceinte, avec vous les représentants élus du peuple, mais aussi par l'action que mène au quotidien le gouvernement. Contrairement à ce que certains pensent, en politique tous les coups ne sont pas permis, à commencer par le mensonge, à fortiori lorsqu'il consiste à tromper volontairement le peuple. Cette pratique ne grandit pas ceux qui l'utilise.

Outre l'élargissement des PPN, l'exonération de la TVA a été étendue aux Produits de Grande Consommation (PGC), de même que l'exemption de Contribution pour la solidarité (CPS). Ces dispositifs viennent s'ajouter aux mesures déjà prises pour exonérer de taxes et de droits à l'importation les textiles et les chaussures. Le T-shirt vaut presque moins cher ici qu'en Polynésie.

Nous avons également, dans ce contexte de crise mondiale sur le blé, maintenu le prix de la farine. La Polynésie peut se vanter à date de vendre la baguette de pain la moins chère de France, alors même que nous sommes les plus éloignés des marchés émetteurs de céréales !

Par ailleurs, compte tenu de l'explosion des prix des matériaux de construction, nous avons instauré un régime d'exonération de droit et taxes à l'importation. Ces exonérations préservent à la fois les acteurs du BTP et le pouvoir d'achat des ménages.



Comme vous le savez, la période inflationniste actuelle, a aussi provoqué des effets d'aubaines. Certains n'ont pas joué le jeu et ont profité du climat international pour faire valser les étiquettes sans commune mesure avec la réalité des prix.

C'est pourquoi j'ai donné instruction à la direction générale des affaires économiques (DGAE) d'accroître les contrôles afin de sanctionner ces abus.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'administration a réalisé 467 contrôles dont 230 portent sur le contrôle des prix et des marges :

- 31 PV de nature pénale ont été dressés dont 14 pour hausses illicites ;
- 2 PV de nature administrative portant sur des marges de commercialisation illicitement majorées ont été dressés ;
- Et enfin nous avons procédé à 252 rappels de réglementation, 91 pour hausses illicites plus 31 rappels portant sur des défauts de facturation sur les marges.

Soyez-en sûrs, le Gouvernement est en première ligne pour combattre ce fléau de l'inflation. J'aurai tendance à dire, pour parler franchement, qu'en période de crise l'enrichissement abusif des uns devient la souffrance des autres. Cela met à mal la cohésion sociale. Je ne fais pas de ce constat une généralité, car je reconnais que la plupart des entreprises et des commerces ont joué le jeu et je les en remercie publiquement.

Toutes les mesures que je viens d'évoquer participent à l'atténuation de ces hausses de prix et nous poursuivons nos efforts en la matière.

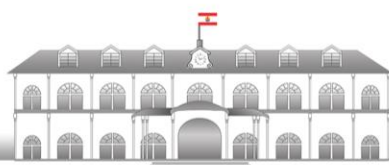
Pour autant, la lutte contre l'inflation relève d'une volonté et d'une démarche collective. Le gouvernement y prend sa part au travers de la réglementation des marges et de la fiscalité. Les consommateurs prennent également leur part avec l'augmentation des prix.

J'en appelle à la responsabilité des importateurs et des distributeurs pour que nous puissions tous travailler la main dans la main, afin de juguler les hausses.

Notre gouvernement examine actuellement la possibilité de mettre en place un « panier bloqué », c'est-à-dire une liste de produits dont les prix seraient gelés. Il va de soi que, comme en métropole, l'instauration d'un tel dispositif ne peut se faire qu'en collaboration avec les importateurs et les enseignes.

Nous subissons également des perturbations dans les circuits économiques et subissons des difficultés d'approvisionnement importantes, concentrées pour ce qui nous concerne dans nos importations par voie maritime.

Là aussi, nous avons pris les devants. Nous nous sommes inquiétés des difficultés d'acheminement maritime en provenance plus particulièrement de la Nouvelle Zélande. Comme vous le savez, la Nouvelle Zélande est le hub maritime des frets qui proviennent de pays d'Asie et jusqu'à la Turquie pour les matériaux de construction. Tout converge vers Taranga ou Auckland et les prix des conteneurs ont quasiment triplés.



Devant les incertitudes de la conjoncture internationale et le triplement des prix de transport, nous sommes allés jusqu'à envisager d'affréter un navire rien que pour acheminer les containers à destination de la Polynésie.

Plusieurs réunions de concertation se sont tenues entre le gouvernement et les entreprises polynésiennes pour définir la faisabilité technique et financière d'une telle opération d'affrètements.

Nous avons fait venir monsieur Winston PETERS, ancien Vice Premier Ministre de la Nouvelle Zélande et avocat d'affaires pour qu'il nous aide à faciliter nos relations avec les ports internationaux de Nouvelle Zélande qui accueillent nos marchandises en attente d'acheminement vers la Polynésie.

De plus, pour nos marchandises en provenance d'Europe, nous avons agi en nous rapprochant de la compagnie CMA-CGM, pour plaider la cause de la Polynésie. J'ai écrit à monsieur SAADE, PDG de CMA-CGM, en mai dernier pour lui faire part de nos difficultés. Et merci à lui, nous avons été entendus !

Le PDG de la compagnie a acté une batterie de mesures spécifiques pour sécuriser les approvisionnements de la Polynésie et limiter l'impact des coûts du transport maritime.

Par ailleurs, la Cie NPDL devrait prochainement renforcer sa desserte depuis la Nouvelle-Zélande, sécurisant ainsi notre approvisionnement.

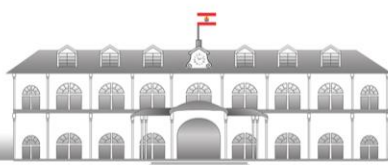
En matière de soutien du pouvoir d'achat, le SMIG a été revalorisé pour tenir compte de l'inflation ; le point d'indice de la fonction publique a également été revalorisé ; les retraites ont été augmentées de 2% ; enfin, nous avons augmenté les aides à la rentrée scolaire.

J'ai aussi demandé au Ministre en charge de la PSG, monsieur Raffin, d'évaluer les coûts d'une revalorisation du Moni Ruau et des allocations familiales, sans distinction du régime d'appartenance. Une mesure importante en faveur des plus défavorisés d'entre nous.

Par ailleurs, et comme nous nous y étions engagés lors de la mise en place de la Contribution Pour la Solidarité, les cotisations maladies des salariés vont être revues à la baisse, je le confirme ici. Là encore, il s'agit de redonner du pouvoir d'achat, tout en faisant baisser le coût du travail.

Enfin, nous vous proposerons très rapidement un texte pour défiscaliser et exonérer de charges fiscales et sociales les primes que les employeurs pourront verser à leurs salariés, dans le cadre des départs à la retraite ainsi que les primes d'intéressement, tels que l'ont proposé les partenaires sociaux. Merci à eux. Il en sera de même pour la prime de pouvoir d'achat que les employeurs accorderont à leurs salariés.

Je pense également à la situation des jeunes ménages qui rencontrent beaucoup de difficultés pour accéder à la propriété. Afin de baisser le prix de l'immobilier en faveur de ces ménages, dont le salaire est inférieur à 4 smig, nous proposerons à l'Assemblée un nouveau dispositif de défiscalisation en faveur de l'habitat intermédiaire.



Malgré ces chocs extérieurs, nous sommes en mesure de consolider notre attractivité.

Le trafic aérien retrouve lui aussi son niveau de 2019, les taux de remplissage des avions à destination de notre Fenua approche les 80 %.

La destination Polynésie, est de plus en plus convoitée. Les demandes d'augmentation de fréquence des compagnies opérantes sur notre sol et le souhait d'autres compagnies d'ouvrir une ligne ici chez nous, attestent de cette réalité.

Ce développement de l'offre aérienne a mis cruellement en lumière le manque d'adaptation de nos infrastructures aéroportuaires dont la modernisation était suspendue aux annulations des concessions.

Lors de mon dernier voyage en métropole j'ai attiré l'attention de l'Etat sur l'urgence de régler ce dossier. L'Etat nous a entendu sur l'urgence de faire aboutir ce dossier et a donc finalisé la procédure d'appel d'offres en attribuant la concession à VINCI. Je sais que certains veulent encore contester cette décision, mais je tiens à vous alerter.

Le développement de notre Pays ne mérite pas d'être obstrué par des procédures sans fin. Nous devons avancer et ce pour l'intérêt général.

Il faut toutefois prendre garde. L'ouverture de notre ciel a de nouvelles compagnies peut mettre gravement en difficulté notre compagnie locale, Air Tahiti Nui.

Après la reprise progressive des liaisons aériennes avec la Nouvelle-Zélande et les Iles Cook, nous poursuivons au travers d'Air Tahiti Nui nos efforts pour une meilleure connectivité de notre territoire, avec notamment l'inauguration de la ligne Papeete-Seattle le 5 octobre prochain. Les vols vers le Japon reprendront vraisemblablement début 2023.

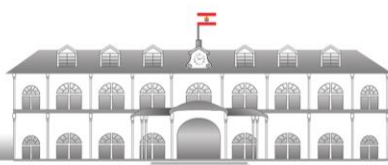
De plus, il me paraît nécessaire de favoriser la reprise de l'investissement touristique, notamment par la réouverture des hôtels actuellement fermés. J'accueillerai prochainement à la présidence, le nouveau propriétaire des trois hôtels du groupe Grey. Le Méridien de Punaauia et les deux autres hôtels de Bora Bora. Dans les prochains jours, j'aurai l'occasion de visiter deux hôtels en cours de finition, l'ancien Kon Tiki et le Cook's Bay. L'accroissement de notre capacité hôtelière est aujourd'hui une priorité.

Par ailleurs, pour soutenir les pensions de famille, j'ai pris la décision d'uniformiser le taux de TVA à 5 % pour l'ensemble de ces professionnels. Nous continuerons à les accompagner pour élever leur niveau de qualité et leur classement.

Comme vous pouvez le constater, la Polynésie est de plus en plus connectée au reste du monde et à son environnement régional !

Ainsi, en matière de connectivité numérique, j'attache une importance toute particulière à ce que nos archipels éloignés puissent entrer de plein pied dans l'ère digitale.

Cette priorité revêt une importance capitale pour notre développement et notre développement touristique. Partout sur le territoire polynésien, la couverture numérique progresse.



Nous avons déployé des solutions de connectivité aux Marquises et aux Tuamotu grâce au câble Natitua Nord.

Ces investissements nous ont permis de désenclaver 20 îles, soit un peu plus de 22 000 habitants, qui s'ajoutent ainsi aux 180 000 habitants de l'archipel de la Société.

En début d'année 2023, nous inaugurerons la pose du câble Natitua Sud qui reliera Tahiti à Rurutu et à Tubuai.

Enfin, vous avez pu le lire, le groupe OPT a signé récemment un accord avec les promoteurs du câble Transpacifique Hawaiki Nui pour des études d'opportunité qui portent sur la route Chili-Polynésie, via Rapa Nui ; un projet initié il y a deux ans, interrompu par la COVID, et qui reprend aujourd'hui.

Toujours dans une logique d'égalité des territoires, nous avons mis en place depuis le 1^e janvier 2022 le dispositif de solidarité dans le domaine de l'électricité.

Pour rappel ce dispositif instaure un mécanisme de péréquation et permet à l'ensemble de nos concitoyens d'avoir, peu ou prou, un prix de l'électricité équivalent à celui payé à Tahiti.

Ce mécanisme est une révolution en soi. Elle était appliquée pour les concessions de Tahiti mais pas pour les archipels. Désormais, les petites communes des archipels éloignés peuvent désormais trouver l'équilibre de leur budget annexe de l'électricité.

Les marges de manœuvre ainsi dégagées participent au développement de projets structurants pour le plus grand bénéfice des populations éloignées.

Comme évoqué précédemment, l'explosion du coût des matières premières fait de l'énergie une ressource qu'il nous faut plus que jamais maîtriser.

Notre autonomie énergétique est l'une des clés de notre développement futur.

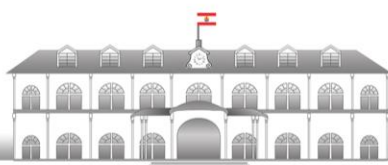
Elle répond également de notre positionnement à long terme quant à la gestion des risques liés au réchauffement climatique ou, malgré notre isolement et notre faible impact, nous souhaitons être un acteur actif de ce défi planétaire en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre.

Aussi, je m'engage à tout mettre en œuvre pour consolider nos moyens de production, moins basés sur l'utilisation d'énergies fossiles, afin de réduire notre dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur.

Nous avons déjà des résultats concrets en la matière. En juillet dernier, nous avons inauguré la mise en service du SWAC du CHPF.

Après trois années de travaux et un investissement de près 4 milliards de F CFP, cette réalisation remarquable place la Polynésie aux avant postes de la technologie.

Ce chantier traduit l'excellence polynésienne, c'est le plus gros système de climatisation à l'eau de mer au monde.



Nous pouvons être fiers de cette prouesse technologique qui permettra à l'hôpital d'économiser chaque année près de 300 millions de F CFP d'électricité et de rajouter 2% d'énergie renouvelable dans notre mix énergétique.

Concernant le développement du solaire, la première tranche de l'appel à projets pour l'installation de fermes solaires vient d'être lancée.

Là aussi il s'agit de réalisations structurantes qui nous permettront de réduire drastiquement notre dépendance aux hydrocarbures, puisqu'à terme, ce sont plus de 7% d'ENR (énergies renouvelables) qui seront injectés dans notre mix énergétique, avec plus 300 millions de F CFP d'économies annuelles dès 2024.

Comme vous le voyez, nous anticipons le futur ! La refonte en profondeur de notre système énergétique est en cours !

Il est primordial que nous tendions vers plus d'autonomie énergétique et nous y arriverons !

Les temps difficiles que nous traversons nous obligent à consacrer d'énormes ressources financières aussi bien pour protéger le pouvoir d'achat de nos concitoyens, soutenir notre économie, que pour renforcer notre autonomie tant au plan énergétique qu'alimentaire.

Afin de réaliser nos ambitions, il est impératif que nous disposions de finances saines et solides, et que notre niveau d'endettement reste maîtrisé !

On va parler un peu chiffres, mais c'est nécessaire.

Au 31 juillet 2022 les recettes réelles du Pays, s'établissent ainsi à 85,104 milliards de F CFP, soit 6,6 milliards de plus que l'an passé à la même période.

Cette progression conséquente des recettes, de l'ordre de 8 %, est expliquée par la très belle performance des recettes fiscales, en hausse de 7,319 milliards F CFP (+12 %) par rapport à fin juillet 2021.

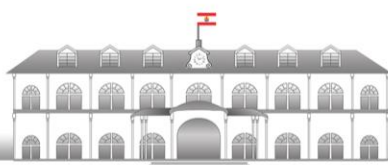
Je l'ai souvent dit les chiffres sont têtus. Ainsi, une fiscalité dont le rendement se porte bien traduit de facto une activité économique qui, elle aussi se porte bien.

Le produit de la fiscalité indirecte s'établit à 49,592 milliards F CFP contre 46,356 milliards F CFP à la même date l'année dernière, porté par la bonne performance de la TVA, (+2,380 milliards F CFP), et des droits à l'importation (soit +1,332 milliard F CFP).

Devons-nous nous réjouir ? OUI mais avec un bémol.

OUI, car au 31 juillet 2022, les recettes de la fiscalité indirecte sont supérieures de 2,4 milliards par rapport à celles constatées au 31 juillet 2019. Ceci signifie que nous avons retrouvé notre niveau de recettes fiscales de la période d'avant crise, ce qui est un indicateur favorable pour nos finances publiques.

Cependant, le surplus constaté est principalement dû à l'augmentation des prix des produits importés et du coût du fret. C'est le bémol.



Le produit de la fiscalité directe au 31 juillet 2022, s'inscrit en très forte hausse de 4,084 milliards F CFP (+26 %) par rapport à 2021, avec un rendement de 19,915 milliards F CFP en 2022, contre 15,831 milliards F CFP en 2021.

Ceci s'explique par la nature même des impôts concernés et en particulier leurs temporalités. Si les impôts directs comme la TVA traduisent l'immédiateté de l'activité, les impôts indirects comme l'impôt sur les sociétés a toujours un an d'écart. Ainsi, cette forte augmentation fiscale entre 2021 et 2022 est la juste conséquence de la forte reprise d'activité des entreprises entre 2020 et 2021. C'est le fruit des efforts de nos entreprises.

Soyons vigilants car ces chiffres ne sont qu'à mi-année. La prudence doit rester de mise.

C'est justement grâce à cette prudence et à une gestion rigoureuse des deniers publics que nous pouvons continuer à disposer des marges de manœuvre indispensables pour mener à bien nos actions dans tous les domaines et surtout mettre les moyens nécessaires pour limiter les effets de l'inflation. Cette richesse nous sert à juguler la hausse des prix dans notre pays.

Compte tenu d'une part, des réalisations de recettes 2021 supérieures aux prévisions budgétaires et d'autre part des prévisions de rentrées fiscales pour 2023, je peux déjà annoncer aux communes et aux maires une inscription budgétaire record pour le FIP l'année prochaine, qui devrait avoisiner les 18,5 milliards F CFP, soit une augmentation de plus de 3 milliards de FCP.

Concernant les communes, nous avons ouvert le chantier de la réforme de notre fiscalité pour reverser une partie de la redevance de développement touristique aux communes qui accueillent des établissements hôteliers, ce qui viendra conforter leurs budgets.

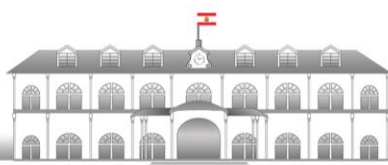
Pour ce qui concerne les dépenses en investissement du Pays, le montant liquidé au 31 juillet 2022 s'élève à 23 milliards F CFP, soit 4,6 milliards de plus qu'en 2021 à la même période. Il est prévu que ces dépenses avoisinent un montant de 44 milliards F CFP pour la fin de cette année et ce hors le remboursement en capital de la dette. Ça sera encore une fois une année record. Par ce chiffre, vous comprendrez aisément que l'action du gouvernement est concrète.

Outre les montants liquidés, je souhaite attirer votre attention sur les montants engagés.

Au 31 juillet 2022, le montant total des engagements en cours sur l'exercice s'établit à 93,139 milliards F CFP, soit un niveau considérablement supérieur, de +28%, à celui de l'an dernier qui était de 72,878 milliards F CFP.

Ainsi, malgré la crise qui a mobilisé et mobilise encore les équipes et les fonds publics, des projets structurants de la collectivité continuent à avancer.

Comme vous avez pu le constater depuis 2 ans, nous gérons le budget au plus près et en faisant preuve d'adaptabilité et d'optimisation de chaque franc investi. Le ministre des finances l'avait dit « *nous ferons autant de collectifs budgétaires que nécessaire* » et c'est le cas avec le souci de l'adaptation. Rien ne sera jamais plus comme avant et c'est aussi le cas dans notre façon de gérer les deniers publics, en passant d'une approche comptable à une



approche financière et prospective. Qui, je le souligne est saluée par nos bailleurs de fonds.

Aussi, nous terminons cette mandature avec des comptes stabilisés et une dette maîtrisée.

Plutôt que de faire l'éloge de notre gestion, ce n'est pas l'objectif, je préfère vous citer mot pour mot « *l'opinion crédit* » de l'agence de notation Moody's en date du 17 mai 2022 : « *Le profil de crédit de la Polynésie française A3 perspective stable, reflète ses fondamentaux solides et les mesures courantes de soutien du gouvernement français en 2020 et 2021. Malgré une détérioration de la performance financière en 2020 et 21 et une augmentation du niveau d'endettement, le profil de crédit reste soutenu par l'engagement continu du gouvernement polynésien à préserver les équilibres budgétaires, et par sa gestion prudente de la dette et de la liquidité. Notre évaluation de la qualité de crédit de la collectivité d'outre-mer de Polynésie française rend aussi compte de la fragilité économique de son territoire ainsi que des enjeux entourant son système de sécurité sociale* ».

Sortir d'une crise sans précédent et obtenir un commentaire aussi favorable d'une agence de notation, je pense que tout est résumé dans cet avis.

Malgré ces données encourageantes, nous sommes astreints à une obligation de prudence. Bon nombre d'actions restent à poursuivre voire à entreprendre.

Je voudrais ajouter à cela, sans m'y attarder, la perspective des grands travaux.

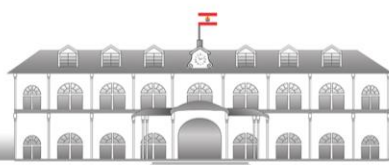
L'appel à projet concernant le village tahitien a été revu et réadapté afin qu'il soit moins imposant. Nous avons entendu les critiques de ceux qui trouvaient ces projets surdimensionnés, faramineux. Nous avons entendu les critiques des associations et les souhaits de la commune de Punaauia. J'ai bon espoir que cette-fois-ci sera la bonne et que les investisseurs, que je souhaite être des investisseurs locaux, répondront présents.

L'attribution de la concession de l'aéroport permet également de voir venir un chantier majeur qui durera plusieurs années, puisque le nouveau concessionnaire va totalement repenser l'aéroport. J'ai eu l'engagement verbal du président de Vinci qu'il utilisera des entreprises locales pour ces travaux.

Enfin le projet de pôle de santé privé unique qui doit regrouper les deux cliniques actuelles avance également et j'ai bon espoir qu'il voit le jour. C'est un dossier compliqué. Le pays à mis à disposition un terrain qui est prêt.

Ces grands chantiers sont de nature à éclaircir l'horizon et à donner de la perspective aux entreprises car elles sont créatrices de centaines d'emplois, si ce n'est des milliers en phase de construction, et autant en phase d'exploitation.

La commande privée n'est pas en reste, et sur certains grands projets le gouvernement a eu l'occasion de faire connaître sa position. Là aussi, certains de ces projets rencontrent une résistance sans doute parce qu'ils sont surdimensionnés. J'invite donc les promoteurs à se rapprocher des communes concernées et des associations pour trouver un terrain



d'entente qui rende ces projets acceptables pour tous. Je ne crois pas que la population est opposée à la création d'emploi et je fais confiance au dialogue.

Comme nous l'avons fait en reconsidérant la taille du projet du village tahitien dans le cadre du nouvel appel à projets.

Nous avons besoin de projets, nous avons besoin de nous développer et de créer des emplois, mais ces projets doivent s'intégrer dans leur environnement et être acceptés par les populations. Il ne s'agit pas de faire ce que l'on veut. L'intégration est nécessaire.

Aussi, je persisterai dans la voie tracée depuis ces dernières années en ayant à l'esprit que la préservation de la paix sociale est une priorité absolue, la condition sine qua non de la prospérité de l'ensemble de notre collectivité.

Je tiens à saluer à cette occasion la capacité de nos concitoyens habitant les îles les plus éloignées à résister aux difficultés de tous ordres auxquelles ils ont été confrontés ces deux dernières années. Vivre dans les archipels éloignés ce n'est pas une mince affaire.

Ici, à TAHITI, nous sommes privilégiés et devons mesurer le prix des avantages dont nous bénéficions : accès aux soins, accès aux services publics, facilité à nous déplacer...

Je ferai tout pour éviter une augmentation des taux de fret pour les archipels. Je convainrais les armateurs que ce n'est pas le bon geste à faire dans les jours à venir.

La Polynésie est une et indivisible ! Partant de ce principe, le maintien de la cohésion sociale exige que personne ne soit oublié !

En 2023, le secteur social sera et restera l'une des priorités cardinales du gouvernement.

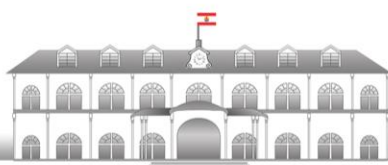
La mise en place de la Protection Sociale Universelle sera poursuivie, je tiens impérativement à ce que cette réforme aboutisse dans un esprit de concertation et de consensus !

Il est des réalités qu'on ne peut ignorer : la population polynésienne vieillit et les dépenses de santé continuent d'augmenter inexorablement.

Ces enjeux de taille impliquent que nous trouvions des solutions concrètes afin d'assurer le financement pérenne de notre protection sociale généralisée.

C'est dans ce cadre qu'en tant que politique j'ai demandé à notre assemblée de voter ce fameux 1%, pour préserver notre PSG qui est notre patrimoine commun. Lors de mon dernier déplacement à Paris, j'ai sollicité la solidarité nationale pour nous accompagner dans le financement de la PSG. L'Etat s'est montré d'autant plus à l'écoute de nos demandes que les Polynésiens ont pris leur part d'effort avec l'introduction du 1% de CPS et l'augmentation de la CST.

Mais malgré les efforts consentis par les Polynésiens, le financement de la PSG reste pour l'heure problématique.



C'est ainsi que le ministre délégué aux Outremer, Jean-François CARENCO, avec l'aval du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, nous a saisi pour la rédaction d'une feuille de route commune Etat-Pays pour les 5 prochaines années.

Cette feuille de route concerne :

- Les orientations et les bases du renouvellement des partenariats financiers Etat-Pays pour la période 2024-2027 ; car la grande majorité des conventions arrivent à expiration.
- Les mesures exceptionnelles que l'Etat entend mettre en œuvre dès 2023 au titre du financement de la PSG et dans le cadre de la solidarité nationale ;
- Les conditions d'octroi du fonds de transition énergétique ; les fameux fonds Macron qui nous permettront de construire les centrales hybrides dans nos archipels.
- Les conditions d'accompagnement de la Polynésie française par l'Etat sur les aspects environnementaux.

Le ministre des Finances est chargé de la coordination de ces travaux avec les services de l'Etat et le document est attendu pour la fin octobre.

L'Etat nous a par ailleurs confirmé le versement de 250 millions qui ont été inscrits lors du vote par le Parlement du projet de loi de finances rectificative pour venir financer les aides alimentaires aux ménages les plus modestes. Nos services et les services de l'Etat travaillent actuellement sur le dispositif de répartition auprès des foyers concernés.

Je suis convaincu, persuadé, que nous trouverons le bon équilibre, et l'avenir nous le prouvera !

Avant d'en venir à la conclusion de mon propos, je souhaite évoquer un sujet qui préoccupe certain, surement pas la majorité de la population, c'est la fameuse question du cannabis thérapeutique.

Le gouvernement a engagé des études sur le sujet mais, avant de vous présenter un texte de loi, je souhaite qu'un véritable débat de société s'engage sur le sujet pour que la population soit parfaitement informée des tenants et des aboutissants de ce dossier. Je suis contre la consommation de cannabis, mais les effets pervers d'une telle loi sera de notre responsabilité, il faut débattre, informer sur les dangers de tels dispositifs.

Mes chers amis, malgré le contexte actuel, notre majorité n'a pas à rougir de ses actions et de son bilan !

Oui je vous le dis, diriger notre pirogue par ces temps perturbés relève davantage du sacerdoce que d'une balade paisible sur le lagon.

Les moments de fortes tensions, de crise comme ceux que nous venons de vivre, et ceux que nous allons continuer à vivre car ce n'est pas terminé, doivent nous amener à nous poser des questions fondamentales, sur ce que nous sommes et sur notre vision de la



société polynésienne de demain. L'héritage que nous allons laisser à nos enfants se joue ici.

J'entends et je lis, de plus en plus régulièrement, des propos stigmatisant tour à tour telle ou telle catégorie de notre population, des propos vindicatifs ou encore des propos haineux. On commence par les désigner puis les accuser des différents problèmes ou des différents maux de notre société.

Je dois vous l'avouer ça me fait peur, car ça nous renvoie à des heures sombres de l'histoire, à de la démagogie et à un populisme qui n'a, à mon sens, pas sa place dans notre Pays. Nous l'avons vécu pour certains d'entre vous ensemble, je n'en veux plus.

Ce phénomène n'est pas propre à la Polynésie. Dans de nombreux pays du monde la crise a eu pour effet d'alimenter le populisme et les nationalismes. Mais le repli sur soi n'a jamais permis le développement et à toujours conduit à l'exclusion puis à la guerre.

Je suis profondément et viscéralement attaché aux valeurs républicaines que sont la liberté, l'égalité et la fraternité.

Nous devons tout faire, et moi le premier, pour que ces valeurs servent de références à notre politique et à la cohésion sociale de notre pays, sur notre territoire. Est-il nécessaire de le rappeler ?

Je suis ancré dans la République et dans le respect de notre autonomie. Je suis autonomiste et je porterai toujours haut ses valeurs, sans dérive et sans tentation démagogique.

A notre attachement à la France s'ajoute nos propres valeurs polynésiennes de solidarité, de bienveillance et de l'ouverture à l'autre et de respect de l'autre.

Conservons toutes ces valeurs positives comme des fondamentaux indispensables et immuables pour écrire, TOUS ensemble, notre Polynésie de demain, et ce dans le respect de tous.

« Individuellement nous sommes une goutte d'eau. Ensemble nous sommes un océan. ». Et c'est notre force.

Je vous remercie de votre attention.

SERVICE DE LA COMMUNICATION

